



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Indemnités de stage

Question au Gouvernement n° 1773

Texte de la question

INDEMNITÉS DE STAGE

Mme la présidente . La parole est à M. Louis Boyard.

M. Louis Boyard . Madame la ministre de l'éducation nationale, je n'ose pas y croire ! La semaine dernière, j'ai été contacté par des parents et des élèves de toute la France, scolarisés en filière professionnelle. Ceux-ci m'ont appris – tenez-vous bien – que depuis les sept mois qui nous séparent maintenant de la rentrée, plusieurs milliers de lycéens effectuent leur stage sans être payés.

C'était pourtant la grande promesse du président Macron : plus de stages pour les lycéens de la voie professionnelle et, en contrepartie, une rémunération. (*Exclamations sur les bancs des groupes RE et Dem.*)

Alors, voici ma question : où est passé le respect ? (*Exclamations sur les bancs du groupe RN.*)

M. Aurélien Lopez-Liguori . Où est passée ta veste ?

M. Pierre-Henri Dumont . Vous êtes bien placé pour parler de respect !

M. Louis Boyard . Où est passé le respect quand on oblige à trouver des stages tout seuls – tout le monde n'a pas accès au réseau du lycée Stanislas – des lycéens, qui, au bout du compte, effectueront dans les entreprises des tâches sans aucun rapport avec leurs études ?

Où est passé le respect quand ces stages sont payés par l'État et non par les entreprises ? C'est un cadeau pour le patronat qui ne paie rien (*Applaudissements* sur les bancs du groupe LFI-NUPES. – M. Benjamin Lucas-Lundy applaudit également) et une arnaque pour les lycéens qui se retrouvent à travailler pour 1 à 5 euros de l'heure. Ce n'est pas de l'enseignement professionnel, c'est de l'exploitation !

Où est passé le respect quand vous refusez à la jeunesse ouvrière, à ces futurs ouvriers, commerçants et techniciens hautement qualifiés (*Mêmes mouvements*), l'allocation d'autonomie de 1 159 euros – dont la création avait été soumise au vote par notre groupe – pour rémunérer le travail accompli dans les ateliers ?

Où est passé le respect lorsque vous huez ma question sur la voie professionnelle ? Si vos indemnités étaient versées avec un retard de sept mois, ce serait tous les jours un sujet à l'Assemblée nationale ! (*Les députés du groupe LFI-NUPES se lèvent et applaudissent longuement.* – M. Benjamin Lucas-Lundy applaudit également.)

M. Philippe Vigier . C'est abject !

M. Louis Boyard . Où est passé le respect, quand l'État doit de l'argent à un tiers de la jeunesse scolarisée et que tout le monde s'en fout ?

En effet, qui ici s'intéresse à la jeunesse populaire ? Sûrement pas les macronistes, et certainement pas la bande à Bardella, qui, au Parlement européen, vote contre la rémunération des stages, et, en France, ne fait rien pour défendre la jeunesse ouvrière : Barde-est-pas-là. *(Vives exclamations sur les bancs du groupe RN.)*

M. Michel Guiniot . Tais-toi !

M. Louis Boyard . Je vous pose donc la question clairement : pourquoi les lycéens de la voie professionnelle ne sont toujours pas payés. Quand le seront-ils ? Rendez l'argent ! *(Les députés du groupe LFI-NUPES se lèvent et applaudissent.)*

M. Sébastien Chenu . Il ne faut pas vendre de la drogue aux jeunes !

La parole est à Mme la ministre déléguée chargée du renouveau démocratique, porte-parole du Gouvernement.

Mme Prisca Thevenot, *ministre déléguée chargée du renouveau démocratique, porte-parole du Gouvernement* . Oui, avec le Président de la République, nous avons fait de la filière professionnelle une filière d'excellence, avec la réforme de la filière professionnelle menée grâce à cette majorité.

M. Louis Boyard . Ce n'est pas ma question !

M. Patrick Hetzel . Un peu de respect, monsieur Boyard !

Mme Prisca Thevenot, *ministre déléguée* . Vous allez écouter ma réponse ! Cette majorité a créé un lien plus étroit entre les entreprises et les étudiants, en instaurant des bureaux d'entreprises au sein des établissements, en luttant notamment contre le décrochage scolaire avec des mesures très précises, et en versant aux lycéens professionnels une gratification pour leur stage. *(Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.)*

M. Louis Boyard . Ce n'est pas ma question !

Mme Prisca Thevenot, *ministre déléguée* . J'annonce aux familles et aux lycéens qui s'interrogent légitimement, que d'ici à la semaine prochaine, 100 000 jeunes lycéens recevront leur gratification.

M. Manuel Bompard . Ah !

Mme Ségolène Amiot . Et les autres ?

Mme Prisca Thevenot, *ministre déléguée* . Dans les semaines à venir, le reste des gratifications seront versées.

Vous avez parlé d'arnaque.

M. Antoine Léaument . C'est vous l'arnaque !

Mme Prisca Thevenot, *ministre déléguée* . Mais qui est l'arnaque ici ? Comment osez-vous nous donner des leçons alors que vous vous êtes opposés à l'application de cette réforme et à l'instauration de la gratification ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe RE et sur quelques bancs du groupe Dem. – Vives exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES. – M. Louis Boyard fait de grands mouvements avec les bras.)* Vous pouvez parler de gratification. Vous pouvez dire que vous n'osez y croire. Mais moi je n'ose toujours pas croire à votre capacité à faire de l'indécence votre seule compétence ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem. – Vives exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.)*

Données clés

Auteur : [M. Louis Boyard](#)

Circonscription : Val-de-Marne (3^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1773

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : Renouveau démocratique, porte-parole du Gouvernement

Ministère attributaire : Renouveau démocratique, porte-parole du Gouvernement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 avril 2024